



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2870
4 août 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Non à cette guerre que les gouvernements nous préparent !



Chômage
**Indemnisation
à la baisse**

Page 3

Stellantis, BNP...
**Les profits
de l'exploitation**

Pages 11 et 12

Niger
**Macron gardien
de la Françafrique**

Page 6

Leur société

- Assurance chômage: indemnisation peau de chagrin 3
- Retraites: la réforme, c'est toujours non! 3
- Prix de l'électricité: la grande escroquerie 3
- Police: Darmanin couvre ses hommes 4
- Haro sur quels arrêts maladie? 4
- Policier cogneur et récidiviste 4
- Prisons surpeuplées: des conditions scandaleuses 4
- JO 2024: la facture s'annonce salée 5
- Vinci et le Grand Paris: l'État transforme le béton en or 5
- Inflation: une taxe sur les salaires 5
- « Pass colos »: même pas une aumône 9
- TER: les capitalistes du transport autour du gâteau 9
- Angoulême: cachez cette misère 9
- VanMoof: le vélo haut de gamme déraillé 9
- Profits: toujours plus hauts 12
- Contrats aidés: une aubaine pour les patrons 12
- Rachat d'actions: record de parasitisme 12

Dans le monde

- Niger: l'impérialisme veut continuer son pillage 6
- Russie-Ukraine: l'escalade meurtrière continue 6
- Guerre: les nouvelles tranchées de La Courtine 6
- Transport maritime: des dégâts et beaucoup de profits 7
- UE-Tunisie: complices en barbarie 7
- États-Unis: des jeunes meurent au travail 7

Il y a 70 ans

- États-Unis: 1953, l'exécution des Rosenberg 8

Dans les entreprises

- Michelin - Clermont-Ferrand: ça roule pour les actionnaires 10
- Capécure - Boulogne: faire de l'oseille avec du poisson 10
- CHI - Clermont: un syndicaliste entraîné au tribunal 10
- ASN - Calais: le patron organise la division 11
- RTRC - La Rochelle: l'argent public sert aux expérimentations d'Alstom 11

Caravanes

- Lutte ouvrière à votre rencontre 12

Contre cette guerre qui menace de se généraliser

Cela a beau être la période des vacances, pendant lesquelles on peut échapper au quotidien de l'exploitation, il est impossible de ne pas être préoccupé par les hausses de prix et par ce que sera la situation à la rentrée.

Mais au même moment, à quelques milliers de kilomètres, des femmes et des hommes meurent sous les bombes ou sur les champs de bataille. On pourrait se dire que nous avons de la chance d'échapper à cette horreur. Mais ce serait refuser de regarder ce qui nous menace. Notre avenir ne se lit pas dans les lignes de la main, il se lit en regardant ce qui est en train de se passer en Ukraine. Car depuis que la guerre a repris entre ce pays et la Russie, avec l'offensive de Poutine il y a un an et demi, celle-ci menace de se généraliser.

Tous les gouvernements s'y préparent. Les budgets militaires ont partout augmenté considérablement et la mise en condition de la population a déjà démarré. En France, le Service national universel (SNU) pour les jeunes prend de l'ampleur. Dans les familles populaires, des courriers anodins de la Caisse d'allocations familiales incitent désormais les parents à convaincre leurs enfants de participer au SNU. L'armée fait de la publicité devant les lycées. Dans certains endroits, elle a installé des canons de démonstration pour attirer l'attention des jeunes.

À chaque fois, ce sont les classes populaires qui sont visées et, en particulier, les enfants des familles ouvrières. Car ce sont eux qui iront en priorité sur les champs de bataille de demain. On leur dira d'aller se battre « au nom de la liberté » et « pour la défense de la patrie », mais en réalité, ce sera pour défendre les intérêts des grandes puissances occidentales, c'est-à-dire des grands groupes capitalistes, les mêmes qui, ici, nous exploitent, s'enrichissent de façon éhontée et nous poussent à la misère. La guerre ne fait pas disparaître la lutte des classes, au contraire, elle l'exacerbe et la rend plus ignoble.

En Ukraine, la guerre a franchi un nouveau cap dans l'horreur. Le président américain Biden a annoncé que les États-Unis enverraient des armes à sous-munitions à l'armée ukrainienne. Ces armes antipersonnel tueront aveuglément civils et militaires et mineront des régions entières pour des années.

Si elles augmentent leur pression militaire

contre la Russie, rien ne dit que les grandes puissances cherchent à éliminer Poutine. Sa dictature sur le peuple russe leur est utile. Elle contribue au maintien de la domination de l'impérialisme sur le monde. Il faut se rappeler que, quelques mois à peine avant l'invasion de l'Ukraine, l'armée russe était intervenue au Kazakhstan pour réprimer une révolte populaire contre la cherté de la vie. Aucune puissance occidentale n'y avait alors trouvé à redire. Et récemment, les États-Unis se sont bien gardés de soutenir Prigogine, le patron des mercenaires de Wagner, dans sa tentative de coup d'État. Ils ont même ordonné à Zelensky de ne pas profiter de la situation.

La dictature de Poutine sur sa population ne dérange pas les grandes puissances. Pendant des années, de grands groupes comme Total, Auchan ou Renault ont investi des milliards d'euros en Russie. Ce que les grandes puissances n'ont pas toléré, c'est que Poutine n'accepte pas qu'elles mettent la main sur l'Ukraine.

Aujourd'hui, personne ne peut prédire comment et par quels enchaînements la guerre se généralisera. Mais il est certain que ce sera le cas. Tous les préparatifs guerriers des pays riches en témoignent. Et le coup d'État au Niger suivi des menaces d'intervention de Macron montre que le monde est une poudrière.

On sait aussi qui prendra les décisions dont dépendra le sort de millions d'êtres humains: les dirigeants des grandes puissances et leurs généraux d'extrême droite. Et ils se moquent bien de l'avis de la population. Il n'y a qu'à voir comment, ici, le gouvernement a imposé le recul de l'âge de la retraite alors que l'immense majorité de la population y était opposée. Plus encore lorsqu'il s'agit de la vie des populations, nous n'avons aucune confiance à leur faire. Au contraire, nous devons nous méfier de leur propagande qui vise à nous embrigader.

Alors, pour un travailleur, il ne peut être question de faire confiance à ce régime et à ses projets guerriers. Nous devons dire haut et fort que cette guerre n'est pas la nôtre, qu'elle ne se fait pas avec l'assentiment des exploités. Aucune union sacrée! Aucune livraison d'armes! Réquisition des profits de guerre et des profits déjà accumulés sur le dos de la population!



Immeubles dévastés dans le centre historique d'Odessa, après un bombardement, le 23 juillet.

REUTERS NINA LIASHONOK

Assurance chômage : indemnisation peau de chagrin

À partir du 1^{er} août, des chômeurs vont commencer à subir les effets de la réforme de l'assurance chômage décidée par le gouvernement à l'automne dernier et en application depuis le 1^{er} février.



La principale des modifications intervenues au 1^{er} février est la diminution d'un quart de la durée d'indemnisation des chômeurs, avec un minimum de six mois. Un chômeur qui aurait pu percevoir les allocations pendant 24 mois n'a désormais plus droit qu'à 18 mois. Ceux qui auraient pu percevoir huit mois n'ont plus droit qu'à six mois depuis le 1^{er} février et arrivent donc en fin de droits au

1^{er} août. Pour faire accepter sa réforme, le gouvernement avait prétendu qu'en cas de situation économique dégradée, une mesure de prolongement de la durée des droits serait prise. Mais elle n'interviendra que si le taux de chômage officiel dépasse 9%, alors qu'il est de 7% aujourd'hui. Ce n'est donc pas pour demain matin...

Dans la réforme du 1^{er} février, il y a d'autres mauvais

coups. Ainsi les « abandons de poste » sont maintenant assimilés à une démission qui prive du droit à une indemnisation. Cela concerne aussi les chômeurs qui ont refusé un CDI à la suite d'un CDD ou d'un contrat d'intérim.

La réforme de 2023 fait suite à tant d'autres que la condition des travailleurs qui se retrouvent au chômage se dégrade continuellement. En 2021, c'est la période de cotisation nécessaire pour avoir droit aux indemnités qui avait été augmentée. En 2022, le montant des allocations journalières avait ainsi baissé de 16% en moyenne. 40% des allocataires touchaient un chômage inférieur à 900 euros net par mois, contre 27% auparavant. Mais ceux qui parvenaient à ouvrir des droits le faisaient pour une durée plus longue. La réforme du 1^{er} février amputant cette durée de 25% vient corriger cet effet non désiré par le gouvernement.

Le prétexte avancé par le gouvernement est que cette mesure permettrait d'atteindre le plein-emploi. Il s'agit en réalité de contraindre les chômeurs à accepter le premier emploi qu'ils trouvent quand ils arrivent en fin de droits. À terme, elle ne peut que peser à la baisse sur les salaires en aggravant la

concurrence entre travailleurs. Un autre objectif du gouvernement est de remplir ses caisses. Selon des estimations, plus de 50% des allocataires chômage verront leur couverture réduite et le nombre d'indemnisés baissera à court terme de 300 000. Les caisses de chômage et donc l'État, économiseront ainsi plus de 4,5 milliards aux dépens des plus précaires.

Les caisses de l'Unedic, qui pilote et gère l'assurance chômage sont pourtant pleines. Après un excédent de 4,3 milliards en 2022, l'assurance chômage va dégager un excédent de 4,4 milliards d'euros en 2023, de 5,4 milliards en 2024, et de 8,7 milliards d'euros en 2025. Mais il n'est pas question que les chômeurs en profitent. Le patronat, appuyé par certains syndicats avec lesquels il gère cette caisse, veut que les excédents soient affectés au désendettement de

l'Unedic. La dette a été creusée pour une grande part pendant le Covid, quand le régime a pris en charge un tiers des dépenses d'activité partielle à la place du patronat, lui garantissant ses profits et le maintien de sa force de travail pour la reprise de l'activité. Le gouvernement souhaite quant à lui que les excédents de l'Unedic participent au budget de l'État. Quoi qu'il en soit, ni les travailleurs ni les chômeurs n'en verront la couleur. Ils ne serviront pas non plus à revaloriser les allocations chômage ne serait-ce qu'à la hauteur de la hausse des prix. Au 1^{er} juillet, les allocations n'avaient été revalorisées sur l'année que de 3,8%, bien loin de l'inflation officielle.

Les capitalistes licencient et sont responsables du chômage. C'est sur leurs profits qu'il faut prendre pour garantir à tous un revenu décent.

Serge Benham

Retraites : la réforme, c'est toujours non !

Les décrets qui entérinent la fin des principaux régimes spéciaux dans le cadre de la réforme des retraites ont été publiés dimanche 30 juillet au journal officiel.

Quatre secteurs sont concernés : la RATP, les industries électriques et gazières, les clercs de notaire et la Banque de France. Les agents recrutés à partir du 1^{er} septembre seront affiliés au régime général.

Les députés et sénateurs, dont la majorité a voté ces lois antiouvrières, conservent, eux, leurs régimes spéciaux de retraite, largement plus avantageux.

Les différents gouvernements qui se sont succédé n'ont pas attendu cette année pour s'en prendre aux régimes spéciaux. Suite à la réforme de 2010, l'âge minimal de départ à la retraite est progressivement passé de 50 ans à 52 ans. Mais partir à 52 ans est déjà une exception, tant les conditions pour obtenir une retraite à taux plein se sont durcies au fil des ans. D'autre

part, dans les entreprises concernées, tous les salariés n'en bénéficient pas. À la RATP, par exemple, 5500 salariés sont en CDI de droit privé, et donc affiliés au régime général. Pour justifier ces attaques devant l'opinion publique, le ministre du Travail, Olivier Dussopt, a osé invoquer le « principe d'équité ».

Les manifestations qui ont eu lieu pendant plusieurs mois contre la réforme des retraites ont montré que des millions de travailleurs n'étaient pas dupes de cette politique de division. La publication de ces décrets ne change rien au fait que pour beaucoup de ceux qui ont relevé la tête à cette occasion, la lutte contre les attaques du grand patronat et du gouvernement à son service n'est pas finie.

Denis Aler

Prix de l'électricité : la grande escroquerie

Le 1^{er} août, le tarif réglementé de l'électricité a augmenté de 10% après avoir augmenté de 15% en février. Plusieurs hausses au moins aussi importantes sont déjà programmées d'ici fin 2024 avec la fin du bouclier tarifaire sur l'électricité.

Le terme de bouclier tarifaire est volontairement trompeur. Il fait croire que le gouvernement subventionnerait l'électricité payée par les familles populaires. Mais la réalité est qu'il compare le prix régulé au prix du marché et pas au coût de production réel. La population paye déjà l'électricité bien plus cher qu'elle ne coûte. Aujourd'hui, le coût de production du kWh par les centrales nucléaires est évalué par EDF à 0,04 euro. Or, son

prix de vente au tarif réglementé, avant la hausse de 10% du 1^{er} août, était déjà de 0,2 euro, c'est-à-dire cinq fois plus cher. Bien sûr, le prix de marché européen auquel l'électricité peut se vendre évolue grâce à la spéculation. L'été dernier, il avait atteint presque 0,5 euro le kWh. Pour les fournisseurs et les spéculateurs, de Total à Engie, vendre à ce prix de marché peut être une source de bénéfices extraordinaire.

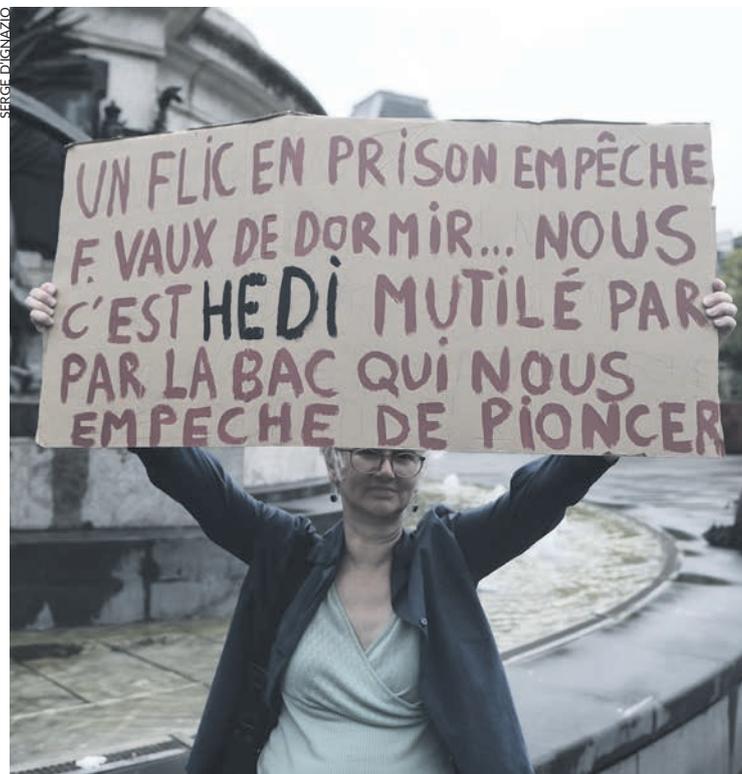
En fait, quand le

gouvernement annonce qu'il va mettre fin au bouclier tarifaire, cela signifie qu'il va livrer toute la population au racket de ces vautours. Car eux, contrairement à l'ensemble de la population, auront toujours accès au prix coûtant de l'électricité, pour pouvoir ensuite la revendre avec des marges exceptionnelles. Qu'est-ce qui obligeait le gouvernement à faire cela si ce n'est sa soumission totale aux intérêts de ces groupes capitalistes ? Ceux-ci devraient au contraire être expropriés pour fournir à la population l'énergie dont elle a besoin, à prix coûtant.

Pierre Royan

Police : Darmanin couvre ses hommes

Le mouvement de protestation, commencé le 20 juillet au sein de la police, se poursuit après avoir été déclenché par la mise en détention provisoire d'un des quatre policiers accusés d'avoir roué de coups un jeune homme à Marseille, lors des émeutes du début de l'été.



Une partie des policiers, dans plusieurs grandes villes, protestent en se mettant en arrêt maladie ou en n'assurant que les

missions jugées urgentes. Le directeur général de la police, Frédéric Veaux, a publiquement apporté son soutien à ce mouvement

en déclarant : « Avant un éventuel procès, un policier n'a pas sa place en prison ». Macron et sa Première ministre, eux, avaient déclaré qu'aucun policier ne pouvait être au-dessus des lois. Ils avaient ainsi semblé donner raison aux juges qui avaient décidé l'incarcération du policier.

Darmanin a finalement pris position jeudi 27 juillet en recevant les syndicats de police. Le ministre de l'Intérieur a affiché toute sa compréhension et son soutien aux policiers ainsi qu'à Frédéric Veaux au côté duquel il a pris la parole. Il a qualifié celui-ci de « grand flic », s'affirmant « très fier que ce soit [son] collaborateur ». Il a affirmé prendre en compte les demandes des policiers, qui réclament notamment un régime particulier de détention provisoire. Et tant pis pour la fiction de « l'égalité devant la loi de tous les citoyens », qui en prend un coup. De même pour le principe de la séparation des pouvoirs entre le gouvernement et sa police d'un côté et la justice de l'autre, censé être un des piliers de la démocratie. Sans surprise,

le ministre n'a pas eu un mot pour les victimes des violences policières.

En se montrant si compréhensif devant la fronde des policiers, Darmanin est dans son rôle de premier flic de France. Mais au-delà, il a aussi le souci de soutenir les forces de répression auxquelles ceux qui défendent l'ordre social au profit des exploités ont de plus en plus recours dans cette période d'aggravation de la crise

sociale. Pour les classes populaires, cet ordre signifie l'appauvrissement, le chômage, les humiliations quotidiennes, le manque de perspectives pour la jeunesse.

Darmanin, lui, doit s'assurer que les policiers sont prêts à être les gros bras de la bourgeoisie. Lorsqu'ils refusent d'être sanctionnés pour avoir joué ce rôle, comment pourrait-il leur donner tort ?

Nicolas Carl

Cogneur et récidiviste

L'un des quatre policiers marseillais mis en examen pour avoir passé à tabac le jeune Hedi dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet et l'avoir traîné sur plusieurs mètres, n'en était pas à son coup d'essai.

En décembre 2018, David B., dont l'anonymat est opportunément préservé, avait participé à des violences sur une jeune femme de 19 ans, Angelina, en marge d'une manifestation des gilets jaunes. *Mediapart* rapporte qu'Angelina a alors été blessée par un tir de LBD à la jambe puis tabassée par des policiers. Son crâne a été fracturé et elle a été laissée pour morte.

Deux commissariats ont refusé d'enregistrer sa plainte, et quand une enquête a enfin été lancée, les bandes de vidéosurveillance et les échanges radio de la police avaient été détruits. Les dénégations des policiers interrogés, l'omerta et la complaisance de leur hiérarchie ont fait le

reste. Deux non-lieux ont été rendus par la justice. Cependant, des vidéos et des photos remises par des témoins ont abouti à une réouverture du dossier. Il est avéré que le policier David B. a participé au passage à tabac d'Angelina, comme plus récemment celui de Hedi. Ce cogneur récidiviste est aujourd'hui libre sous contrôle judiciaire, et il touche son salaire.

La hiérarchie policière et le ministre Darmanin défendent le droit d'un David B. et celui de ses collègues à cogner impunément. Quant à la victime Angelina, cinq ans après, elle souffre de séquelles physiques et psychologiques et est reconnue travailleuse handicapée.

Michel Bondelet

Haro sur quels arrêts maladie ?

Depuis trois mois, suite à un rapport de la Caisse nationale d'assurance maladie qui fait état d'une augmentation de 8,2% des indemnités journalières versées en 2022, la grosse artillerie est sortie contre les arrêts maladie,

Le 20 juin, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire

se disait révolté par « les gens [...] qui sont en arrêt maladie alors qu'ils ne sont pas malades. »

Quelques jours plus tôt, Gabriel Attal, dénonçait les congés maladie accordés par téléconsultation qui tomberaient « en majorité le lundi ou le vendredi » pour prolonger les week-ends bien sûr.

Puis, en juillet, il y a eu ce courrier de l'Assurance maladie commandant à un millier de médecins généralistes de prescrire moins d'arrêts maladie.

Restent les centaines de policiers en arrêt maladie depuis le 20 juillet. Va-t-on leur envoyer la force publique ?

Sophie Gargan

Prisons surpeuplées : des conditions scandaleuses

Selon les chiffres publiés par le ministère de la Justice, le nombre de détenus n'a jamais été aussi important dans les prisons françaises, atteignant un chiffre record de 73 162.

La population carcérale serait de 16 000 personnes de plus que le nombre de places théorique, et elle aggrave encore plus des conditions de vie déjà immondes dans beaucoup de prisons.

Ce sont les maisons d'arrêt qui sont le plus touchées, là où sont incarcérées les personnes en attente de jugement (donc, d'après la

loi, considérées comme innocentes) ou condamnées à de courtes peines. Le taux d'occupation y est de 141,5% en moyenne, de 150% pour 55 prisons, et atteint même 200% pour huit d'entre elles.

Une loi datant de 1875 pose bien le principe de l'encellulement individuel, mais son application a été

sans cesse repoussée. Aujourd'hui, seuls 41% des détenus y ont actuellement droit. Et, alors que « des cellules sont initialement prévues pour une ou deux personnes, elles se retrouvent à accueillir trois ou quatre », dénonçait déjà il y a plusieurs mois le président de la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP). « On pose des matelas au sol, il y a moins d'espace de circulation [...]. Cette cohabitation forcée

entraîne des problèmes de violence, des atteintes à l'intimité et à la dignité. » En outre, faute de surveillants en nombre suffisant, les sorties peuvent être limitées à une heure ou deux, ce qui devient insupportable et peut rendre enragés les détenus dont l'espace vital se limite à 6 mètres carrés.

À cela s'ajoute l'état infect de trop nombreuses prisons, vétustes et insalubres, avec des cellules dans lesquelles on gèle en hiver

et on étouffe en été ; où l'hygiène n'est pas respectée, surtout quand courent les rats et grouillent les cafards.

D'après les discours officiels et ceux des gens qui se disent bien-pensants, la prison serait faite pour réduire les délinquants. Vu les conditions sordides dans lesquelles croupissent les détenus, ils risquent d'en sortir pires que lorsqu'ils y sont entrés.

Marianne Lamiral

JO 2024 : la facture s'annonce salée

Voulant être rassurant à un an des Jeux olympiques, Macron a déclaré le 26 juillet qu'il n'y aura pas d'« impôt JO. » Cela ne veut cependant pas dire que ces Jeux ne vont rien coûter à la collectivité.

Évalué au départ à 6,6 milliards d'euros, le budget affiché officiellement est maintenant de 8,8 milliards. Et cette hausse, sans doute largement sous-évaluée, ne tient pas compte des dépenses liées à la sécurité. Ce budget devait être à 80% d'origine privée. Mais l'État lui-même, dans ses documents budgétaires de 2023, estime à plus de deux milliards d'euros le montant des dépenses publiques

pour les JO, dont un peu plus d'un milliard pour l'État. En janvier, Pierre Moscovici, le président de la Cour des comptes, avait avoué devant les sénateurs que l'investissement public devrait au final atteindre trois milliards. Des milliards qui manqueront pour financer les hôpitaux, les Ehpad, les écoles, etc.

Tandis que les profits – droits TV, revenus publicitaires, ventes de produits

dérivés et autres – reviendront aux capitalistes, les États et les municipalités qui accueillent les Jeux mettront la main à la poche pour boucler le budget.

Rappelons que l'attribution des Jeux à Paris n'est pas due à l'excellence de son dossier, mais au fait que les autres villes candidates – Boston, Hambourg, Rome et Budapest – ont tour à tour jeté l'éponge face à la forte hostilité de leur population, qui comprenait très bien qu'elle aurait ensuite à payer la facture des Jeux pendant de longues années.

Denis Aler

Vinci et le Grand Paris : l'État transforme le béton en or

Jeudi 13 juillet, le groupe de BTP Vinci a obtenu le plus gros contrat passé pour le gigantesque chantier du Grand Paris, d'une valeur de 2,71 milliards d'euros.

Il s'agira de concevoir et de construire le tronçon sud de la ligne 15 Ouest, entre Pont de Sèvres et la Défense. Ce contrat s'ajoute à une multitude d'autres déjà attribués à Vinci par la Société du Grand Paris : construction de gares, équipements ferroviaires, viaducs, pour des dizaines de millions d'euros chacun.

Le chantier du Grand Paris, financé par l'État, est donc une aubaine considérable pour les actionnaires du groupe de BTP. Rien

d'étonnant à cela : cela fait des années que ceux-ci sont accrochés à la mamelle des commandes et des concessions publiques. La privatisation des autoroutes, offertes pour ainsi dire sur un plateau par l'État en 2006 après que celui-ci eut fait tous les investissements, est emblématique de ce parasitisme. Année après année, les automobilistes font l'expérience du racket croissant opéré par les sociétés gestionnaires. Vinci Autoroutes, premier opérateur

d'autoroutes en concession en Europe, vit de cette rente.

Tout comme les géants de l'armement ou de la santé, ceux de la construction vivent en symbiose avec l'État, dont une fonction croissante consiste à organiser et piloter leurs contrats. Ceux-ci constituent une pompe à profits qui n'iront ni aux hôpitaux ni à l'éducation, et dont l'État présentera la note aux travailleurs. C'est ainsi que Vinci a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 61,7 milliards d'euros, en hausse de 22%, et un bénéfice net de 4,26 milliards, en hausse de 64% par rapport à l'année précédente.

Thomas Baumer

Inflation : une taxe sur les salaires

Si on en croit le gouvernement, l'inflation serait sous contrôle et le bout du tunnel en vue. Elisabeth Borne a déclaré à qui veut bien la croire que « sans doute le pic de l'inflation est derrière nous ».

L'indice du glissement annuel des prix, qui était monté à plus de 6% en début d'année, est redescendu à 4,3% en juillet, selon l'Insee. Ce n'est donc pas un recul des prix, mais un rythme d'augmentation un petit peu ralenti.

Or chacun a pu constater que ce type d'indice sous-évaluait les hausses de prix subies par les ménages populaires. Les prix alimentaires ont augmenté non pas

de 6%, mais du double et plus encore. De plus, l'inflation a commencé ses ravages depuis deux ans, avec des effets cumulatifs sur les prix. Ainsi les données de l'Insee elles-mêmes chiffrent l'augmentation des prix pour un ménage d'ouvriers ou d'employés à 10,9% de février 2021 à juin 2023.

Comparé à cela, le gouvernement n'a cédé en juillet 2022 qu'une

augmentation de 3,5% du point d'indice servant de base aux salaires du public, suivie de 1,5% le mois dernier. Quant au grand patronat, il se bat pied à pied pour refuser des augmentations de salaire à la hauteur des hausses de prix qu'il impose et des bénéfices faramineux qu'il accumule.

Quoiqu'en dise Borne, il est bien peu probable que le pic de l'inflation soit « derrière nous ». En revanche, la baisse du pouvoir d'achat est déjà bien là, et importante pour les familles populaires.

Lucien Déroit

Sil rouge

Se priver, ce n'est pas vivre

En France métropolitaine, 9 millions de personnes, soit 14% des ménages, sont en état de privation : c'est la conclusion d'une enquête de l'Insee sur les ressources et les conditions de vie. Elle ne fait que confirmer ce que chacun constate dans les milieux et les quartiers populaires.

L'Insee a constitué une liste de treize produits ou services constituant un niveau de vie normal : par exemple se chauffer correctement, manger de la viande ou du poisson un jour

sur deux, partir une semaine en vacances, pouvoir se payer une deuxième paire de chaussures. Elle considère que ceux à qui cinq de ces éléments font défaut sont en état de privation.

Ces privations frappent un tiers des familles monoparentales. Là encore rien de nouveau : la pauvreté a ses lois, qui résultent du fonctionnement normal du système capitaliste. Et le mouvement actuel de hausse des prix et de baisse des salaires et pensions qui en résulte ne fait que les aggraver.

Une allocation de rentrée scolaire loin du compte

L'allocation de rentrée scolaire, versée en août à trois millions de familles, sera augmentée de 5,6%. Mais dans le même temps, les prix des fournitures scolaires ont augmenté de 10%, entre juillet 2022 et juillet 2023, d'après une étude de UFC-Que choisir.

Pour la papeterie, la hausse est de 14% (8% pour

les règles et compas, mais 19% pour les équerres et 7% pour les stylos, crayons et feutres), bien au-delà de la hausse de l'allocation.

La rentrée scolaire est une source de profits garantie pour les marques et la distribution, aux dépens des familles qui doivent se débrouiller pour équiper leurs enfants.

Hébergement d'urgence, des crédits en baisse à Paris

Les crédits attribués par l'État aux associations parisiennes pour l'hébergement d'urgence vont diminuer de 6%. Ajoutée à l'inflation, cette mesure représente une forte baisse de leurs moyens.

Les associations s'inquiètent du nombre important de personnes à la rue et d'un manque déjà criant de

solutions à leur proposer. L'été est une période qui voit en général beaucoup d'expulsions locatives, qui vont être désormais facilitées par une loi votée en juin.

Pour pouvoir continuer à verser des milliards au grand patronat, le gouvernement s'attaque à ceux qui n'ont plus rien, pas même un toit. Révoltant!



Niger: l'impérialisme veut continuer son pillage

Le 26 juillet, le président nigérien, Mohamed Bazoum, grand allié de la France, était renversé par un putsch militaire, mené par le chef de la garde présidentielle, Abdourahamane Tchiani. Macron et le gouvernement français ont immédiatement réagi par des menaces.

Il s'agit du troisième coup d'État au Sahel, après celui du Mali en août 2020 et celui du Burkina Faso en janvier 2022. Il faut rappeler que depuis 2012, l'armée française est en guerre dans cette région de l'Afrique, pour, selon Hollande, qui en a pris la décision, combattre les milices islamistes présentes au Mali. Dix ans plus tard, malgré cette intervention, les massacres de civils se succèdent, en particulier dans la région dite des « trois frontières », entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Depuis 2013, plus de trois millions d'habitants du Sahel ont dû fuir, selon le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU.

L'armée française, loin d'apporter une aide, n'a fait que contribuer au chaos. Comment pourrait-il en être

autrement? Son seul véritable but était de permettre la perpétuation du pillage de son ancien pré carré africain par les entreprises françaises, au premier rang desquelles Orano, l'ex-Areva, qui alimente en partie les centrales nucléaires hexagonales. Mais si le Niger est le quatrième exportateur mondial d'uranium, c'est aussi l'un des pays les plus pauvres du monde: au classement mondial du FMI, il est 182^e sur 187 pays. En 2010, la part du revenu des ventes d'uranium revenant au Niger était d'à peine 13%, le reste revenant à Areva. C'est fondamentalement cette domination économique qui alimente la colère plus que légitime de la population contre la France et les régimes qu'elle protège sous prétexte de défendre une démocratie factice.



Manifestation devant l'ambassade de France au Niger, le 30 juillet.

Le 30 juillet, une manifestation s'en est prise au drapeau tricolore et à la plaque de l'ambassade de France à Niamey, la capitale. Le gouvernement et les médias français ont prétendu que les manifestants étaient manipulés par la junte, voire par la Russie. Mais les manifestations aux cris de « À bas la France » n'ont rien d'une nouveauté. En novembre 2021, à Téra, dans l'ouest du pays, la colère de la population était déjà telle qu'elle avait bloqué un convoi de militaires français, qui avaient répondu en tirant, faisant deux morts et dix-huit blessés.

Lors des putschs au Mali

et au Burkina Faso, l'impérialisme français s'était vu obligé de déménager ses troupes. Mais face au coup d'État nigérien, il semble que la donne ne soit pas la même. Non seulement Macron a agité la menace de « répliquer de manière immédiate et intraitable », mais le secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, est intervenu pour défendre Mohamed Bazoum, ce qui tranche avec la posture que maintenaient les États-Unis jusque-là. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), regroupement de chefs d'État liés à l'impérialisme, a brandi la menace

d'une intervention militaire, en fixant un ultimatum d'une semaine à la junte nigérienne pour rendre le pouvoir à Bazoum.

Va-t-on vers une telle intervention? Ce qui est certain, c'est qu'à la suite du putsch, les grandes puissances et la France en particulier sont préoccupées pour leur contrôle des minerais stratégiques de la région, et le contrôle du Sahel en général. Pour pouvoir continuer leur pillage, elles sont prêtes à passer des menaces aux actes, directement ou par l'intermédiaire de leurs alliés locaux.

Thomas Baumer

Russie-Ukraine: l'escalade meurtrière se poursuit

Des drones ont touché à deux reprises des immeubles d'affaires de Moscou, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 juillet, puis tôt mardi 1^{er} août. Sans revendiquer ouvertement ces attaques, le président ukrainien, Zelensky, a déclaré, dimanche 30 juillet: « Progressivement, la guerre revient sur le territoire de la Russie [...] c'est un processus inévitable, naturel et absolument juste ».

L'escalade actuelle, encore limitée, est quasi inévitable à partir du moment où la guerre dure. Après des territoires russes voisins de l'Ukraine, la capitale russe a été visée à plusieurs reprises. De leur côté, les États-Unis et leurs alliés livrent à l'Ukraine des armes de plus en plus offensives et dévastatrices, avions, missiles à portée plus longue, armes à sous-munitions. Ils continuent à ne pas vouloir intervenir eux-mêmes, fixant ainsi une limite à leur soutien, mais on voit que cette limite est susceptible d'évoluer: il y a encore quelques mois, ils refusaient de livrer à l'Ukraine des armes lui

permettant de frapper le territoire russe.

La Russie, quant à elle, continue de bombarder Kiev, la capitale ukrainienne et d'autres villes. Le 23 juillet, Odessa a subi des bombardements nocturnes massifs,

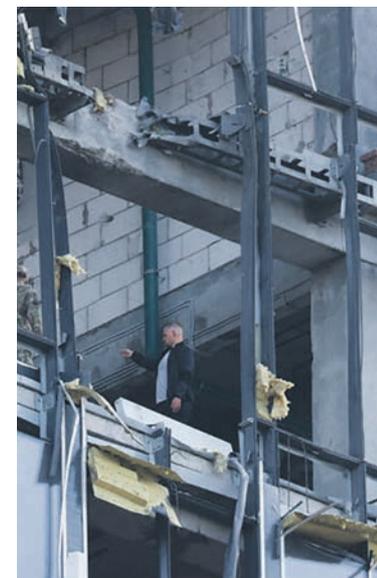
occasionnant de nombreuses destructions, dont celle de la cathédrale historique. Le groupe russe Wagner, accueilli par la Biélorussie, envisagerait, lui, des incursions en Pologne ou en Lituanie, qui du coup renforcent les troupes à leurs frontières orientales.

Depuis un an et demi, une guerre fratricide oppose les peuples ukrainien et russe, unis jusque-là par de nombreux liens. En tentant d'envahir l'Ukraine, Poutine a répondu, avec la brutalité et le mépris des peuples qui caractérise son régime dictatorial,

à la pression exercée par les puissances impérialistes. Celles-ci, États-Unis en tête, cherchent, depuis la disparition de l'Union soviétique, à accroître leur emprise sur cette région du monde.

Les populations russe et ukrainienne payent ainsi de plus en plus chèrement le prix de cet affrontement résultant de la rivalité des brigands représentant les intérêts de classes dirigeantes, les bourgeoisies impérialistes d'un côté, les bureaucrates et les privilégiés russes de l'autre.

Frédéric Gesrol



Immeuble endommagé par un drone à Moscou.

Guerre: les nouvelles tranchées de La Courtine

Le camp militaire de La Courtine, dans la Creuse, accueille maintenant un système de tranchées pour ce type de combat remis au goût du jour par la guerre en Ukraine. Comme le dit un officier, à La Courtine, sur 6 000 hectares, « On a

toutes les possibilités sur place»: des terrains de tirs, de manœuvre, et même un village factice composé de 110 fausses maisons, où les soldats apprennent la guérilla urbaine.

La guerre de tranchées, est revenue dans l'actualité

avec la guerre en Ukraine. Pragmatiques, les états-majors des armées remettent l'accent sur ce type de combats dans les entraînements militaires. À La Courtine et au centre d'entraînement de Mailly-le-Camp, dans l'Aube, les soldats

apprennent à s'enterrer et à progresser dans les tranchées sans révéler de signature thermique ou en utilisant « le plus efficacement possible [leurs] grenades ».

On n'arrête pas le progrès...

Valérie Fontaine

Transport maritime : des dégâts et beaucoup de profits

Un incendie s'est déclenché dans un cargo, le *Freemantle Highway*, dans la nuit du mardi 25 juillet. Le bateau transportait plus de 3 000 voitures neuves d'Allemagne vers l'Asie, dont 498 électriques. L'incendie a fait un mort et des blessés parmi l'équipage, qui a dû évacuer en urgence.

Lundi 31 juillet, le cargo a pu être remorqué jusqu'à un ancrage provisoire à l'écart des axes de circulation, et le feu semblait presque éteint. Mais cet événement de mer n'a rien d'exceptionnel. Bien d'autres accidents, parfois aussi graves, surviennent fréquemment, sans être déclarés. En 2019, dans la même zone de la mer du Nord, 340 conteneurs sont tombés à l'eau, jonchant des kilomètres de littoral de plastique et de polystyrène. Pire, en 2012, un cargo chargé de voitures est entré en collision avec un porte-conteneurs et a coulé. Onze marins sont morts.

Plus récemment, le

5 juillet, une voiture a déclenché un incendie sur le *Grande Costa D'Avorio*, lui aussi navire roulier (transport de voitures), dans le port de Newark à New York. Deux pompiers sont morts, piégés par les flammes. Le 18 juillet, un sablier a heurté un petit porte-conteneurs au niveau du port chinois de Ningbo, les deux auraient coulé. Le 21 juillet, un porte-conteneurs a sombré à Kaohsiung, disséminant des centaines de conteneurs en mer et bloquant le port de Taïwan.

Ces accidents sont la conséquence de la soif de profit des armateurs qui utilisent des bateaux de plus

en plus grands et chargés, avec des équipages de plus en plus réduits et s'appuyant sur une réglementation minimaliste, grâce au système des pavillons de complaisance. Le *Freemantle Highway* en est un exemple. Il appartient à la société japonaise Shōei Kisen Kaisha, aussi propriétaire de l'*Ever Given* qui avait bloqué le canal de Suez en 2021. Affrété par l'armateur japonais K Line, il est immatriculé comme beaucoup d'autres au Panama, où la réglementation et les impôts sont très réduits. Il fait 200 mètres de long, et n'employait que 23 marins, dont 21 Indiens. Coupés du monde pendant des mois, exténués, ne parlant pas tous la même langue, les équipages doivent gérer vingt-quatre heures sur vingt-quatre des bateaux immenses qu'on ne peut arrêter ou faire tourner que sur des kilomètres.

Le transport maritime dans ces conditions enrichit énormément les armateurs, qui sont de moins en moins nombreux et de plus en plus puissants. Il profite aussi aux capitalistes de l'industrie et du commerce qui peuvent ainsi transporter leurs marchandises à travers le monde. Le vrai prix, lui, est celui de l'exploitation voire de la vie des marins d'un côté, des dégâts environnementaux affectant toute l'humanité de l'autre.

Frédéric Gesrol



Le cargo après l'incendie.



Migrants repoussés dans le désert par la police tunisienne de Sfax.

UE-Tunisie : complices en barbarie

La diffusion de la photo des cadavres d'une femme ivoirienne et de sa fille de 6 ans, mortes de soif dans le désert à la frontière entre la Tunisie et la Libye, illustre tristement le piège dramatique dans lequel se trouvent de nombreux migrants subsahariens.

Les migrants fuient la misère, l'oppression et les guerres qui ravagent leurs régions d'origine. Les États européens, dont la France, sont largement responsables du fait de la colonisation puis du pillage des richesses de l'Afrique par leurs grandes multinationales. Mais ils repoussent ces migrants qui, de Tunisie, veulent passer en Europe, les laissant se noyer dans la Méditerranée par

milliers.

De plus, l'Union européenne paye maintenant le régime tunisien pour qu'il arrête lui-même les candidats à la traversée depuis son territoire. Il développe une propagande raciste pour justifier que les migrants soient pourchassés, battus et abandonnés sans eau ni nourriture dans le désert. C'est ce qui est arrivé à cette mère et sa fille, comme à des centaines d'autres personnes, au moins.

L'Europe encourage cette barbarie en sous-traitant à l'État tunisien le sale travail contre les migrants. C'est ce qui se cache derrière les discours sur valeurs démocratiques et les droits de l'Homme.

Lucien Déroit

États-Unis : des jeunes meurent au travail

Le 14 juillet, un adolescent de seize ans a trouvé la mort dans un accident du travail, à l'abattoir de volailles qui l'employait illégalement dans le Mississippi.

La loi fédérale des États-Unis interdit d'employer des moins de 18 ans dans les abattoirs, qui sont des usines dangereuses. L'entreprise Mar-Jac Poultry a juré qu'elle ignorait l'âge de la victime, qui avait émigré avec sa famille depuis le Guatemala lorsqu'il avait dix ans, et rejette la faute sur le sous-traitant qui lui fournit de la main-d'œuvre. C'était le troisième accident mortel chez Mar-Jac Poultry en trois ans.

En février dernier, une entreprise spécialisée dans le nettoyage des abattoirs

et de leurs instruments tranchants a dû payer une amende de 1,5 million de dollars. Il avait été rendu public qu'elle employait de nuit une fille de treize ans. Suite à cela une enquête avait révélé qu'elle exploitait illégalement une centaine d'adolescents dans des usines situées dans huit États. Beaucoup de ces enfants de migrants ne pouvaient pas être scolarisés.

L'exploitation de très jeunes ouvriers n'est toutefois pas limitée au secteur des abattoirs. Deux autres

adolescents de seize ans ont déjà perdu la vie au travail cet été : l'un dans une scierie du Wisconsin, l'autre dans une décharge du Missouri.

Les autorités fédérales reconnaissent que depuis 2018 les infractions en matière de travail des enfants ont bondi de presque 70 %. Beaucoup sanctionnent des dépassements du nombre d'heures de travail autorisées en fonction de l'âge. Au cours de l'année fiscale commencée en octobre 2022, près de 4 500 jeunes travailleurs exploités dans des conditions illégales ont été recensés. Il y en a certainement beaucoup d'autres.

Certains États ont réagi,

non pas pour sanctionner les patrons exploitant des enfants, mais en rendant légal ce qui ne l'était pas sous prétexte du manque de main-d'œuvre. Ils ont élargi à des industries dangereuses la possibilité d'employer des adolescents ou ont déplafonné le nombre d'heures de travail hebdomadaires des jeunes.

Au 21^e siècle, le capitalisme est ce qu'il a toujours été : un système d'exploitation inhumain, y compris dans le pays le plus développé et le plus riche du monde où le travail d'enfants contribue à l'opulence de la grande bourgeoisie.

L. D.



Dans un abattoir.

États-Unis : 1953, l'exécution des Rosenberg

Le 19 juin 1953, Julius et Ethel Rosenberg étaient électrocutés au pénitencier de Sing-Sing, aux États-Unis. Ils connaissaient le même sort que les anarchistes Sacco et Vanzetti, sacrifiés vingt-cinq ans plus tôt sur l'autel de la chasse aux rouges qui sévissait après la Première Guerre mondiale aux États-Unis afin d'éviter la contagion de la Révolution russe.

Les Rosenberg furent impliqués dans le cadre de la « guerre froide ». La principale puissance impérialiste de la planète, engagée dans la guerre de Corée, préparait l'opinion publique à une éventuelle guerre « chaude » contre l'URSS et la Chine.

C'était l'époque du macarthysme, de la « chasse aux sorcières » menée par le sénateur du Wisconsin Joseph McCarthy. Le 9 février 1950, celui-ci lança l'attaque contre les fonctionnaires américains suspects de communisme. La traque des militants et sympathisants du Parti communiste commença. Ceux qui étaient poursuivis étaient incités à en dénoncer d'autres.

Cette inquisition avait débuté dès 1938, mais elle s'enflamma après 1945. L'Allemagne et le Japon vaincus, les États-Unis entendaient affirmer leur suprématie vis-à-vis de l'URSS, mais aussi faire taire leur propre classe ouvrière au moment où celle-ci réagissait par des grèves à une situation sociale dégradée par la guerre.

Les bureaucrates dirigeant les syndicats américains chassèrent de leurs rangs des militants communistes ou simplement combattifs. Au sein du CIO, l'organisation syndicale née des conflits grévistes des années trente dans l'industrie, onze fédérations furent dissoutes et un million de syndiqués exclus.

L'inquisition avait frappé dès 1946 les milieux du cinéma. Puis, en 1947, McCarthy avait fait enquêter sur deux millions de fonctionnaires, la délation engendrant perte d'emploi, procès et emprisonnement.

La condamnation des Rosenberg

Les Rosenberg furent condamnés sans preuve sérieuse. Julius Rosenberg, arrêté le 17 juillet 1950, et son épouse Ethel, inculpée le 12 août, furent accusés de « complot en vue de commettre le crime d'espionnage » et allaient servir de

boucs émissaires aux dirigeants américains.

En 1945, les États-Unis avaient été la seule puissance atomique. À Hiroshima et Nagasaki, ils avaient testé la bombe, officiellement pour « hâter la fin de la guerre », en réalité pour terroriser la population du Japon, empêcher que celui-ci ne tombe dans la sphère d'influence soviétique, voire connaisse une révolution prolétarienne. Cela avait été aussi un message adressé au reste du monde, pour l'avertir que les USA en étaient le patron.

Mais depuis 1949, l'URSS disposait à son tour de la bombe A. Le 1^{er} décembre 1950, en pleine escalade de la guerre de Corée, le président américain Truman se déclara prêt à utiliser la bombe contre l'URSS, si celle-ci menaçait l'Europe au-delà de sa zone d'influence. En réponse, le 3 octobre 1951, l'URSS testa une bombe plus puissante. Pour les dirigeants américains, c'était un camouflet.

Les Rosenberg furent donc des « espions atomiques ». Eux et leurs co-accusés, notamment David Greenglass, le frère d'Ethel,

étaient accusés d'avoir transmis le secret de la fabrication de la bombe, comme si les savants soviétiques n'avaient pas pu l'inventer eux-mêmes. Les Rosenberg étaient livrés en pâture à l'opinion publique comme « traîtres à la patrie ».

Coupables de quoi ?

Pourtant, si une grande puissance devait le « secret » de l'arme atomique à des « traîtres », c'était bien les États-Unis, qui avaient bénéficié du travail de physiciens d'origine allemande, Albert Einstein en tête. Adversaires des nazis, ceux-ci avaient informé le gouvernement américain des possibilités militaires de la fusion nucléaire, pour que les nazis ne soient pas les premiers à la mettre en œuvre.

Parmi ces savants, certains aussi estimèrent qu'il ne fallait pas que l'arme atomique reste le monopole des USA, tel Klaus Fuchs, physicien du centre de recherche atomique américain de Los Alamos, qui informa l'URSS de 1941 à 1950 sur les recherches américaines.

Les Rosenberg, eux, n'étaient pas des physiciens mais des militants communistes. Lui ingénieur, elle dactylo, s'étaient connus dans les années trente à New York. Ethel fut licenciée après sa première embauche pour avoir appelé ses collègues à résister à un patron rapace. Dans un milieu où, malgré les duperies du stalinisme, les idéaux



Julius et Ethel Rosenberg.

communistes valaient plus que le « rêve américain », les Rosenberg purent puiser la force de résister à un État décidé à les broyer.

Les Rosenberg estimaient sans doute juste que les secrets de la bombe atomique soient partagés. Mais le service militaire fait par David Greenglass à Los Alamos n'aurait pu lui permettre d'acquérir une quelconque information sérieuse à transmettre à l'URSS. Selon les déclarations faites en 1946 par un concepteur de la bombe, « des données détaillées sur la bombe atomique demanderaient 80 à 90 volumes

imprimés serrés, que seul un scientifique pourrait lire ».

Les « aveux » mensongers de Greenglass – il le reconnut des années plus tard – sauvèrent sa peau et condamnèrent à mort sa sœur et son beau-frère. De toute façon, le sort des Rosenberg était scellé avant que l'affaire ne soit jugée. Pour les dirigeants américains, ils devaient être des victimes expiatoires.

Les Rosenberg, qui firent front avec courage, devinrent un symbole. En 1952 et 1953, aux États-Unis et dans bien d'autres pays, dont la France, des comités Rosenberg virent le jour, et des centaines de milliers de manifestants exigèrent leur grâce. En vain.

Leur exécution fut un crime délibéré de l'État américain, que celui-ci ne voulut jamais reconnaître. La requête dans ce sens d'un des fils des Rosenberg, âgé de 73 ans, présentée à Obama en 2016, fut rejetée.

L'affaire Rosenberg reste un exemple des manipulations de l'opinion dont les dirigeants des États-Unis sont capables quand leurs intérêts sont en jeu. On l'a encore vu en 2003 pour l'invention des « armes de destructions massives » de l'Irak lors de l'invasion de ce pays, comme aujourd'hui dans les arguments avancés pour justifier leur engagement dans la guerre en Ukraine.



New York, le 18 juin 1953, manifestation contre l'exécution des Rosenberg.

Jacques Fontenoy

“Pass colos” : même pas une aumône

Après le chèque énergie ou le « pass éducation », la ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Bergé, a annoncé le 27 juillet la mise en place d'un « pass colos » pour 2024. Sa valeur ira de 200 euros à 350 euros.

Mais, alors qu'une grande part des enfants des familles populaires ne peuvent pas partir en vacances, ce pass ne concernera que ceux de 10 ou 11 ans.

Bergé a expliqué que ce pass « permettra d'envoyer

vos enfants en colonie de vacances ». Outre le problème de l'âge, encore faut-il qu'il existe des colonies abordables. Certaines communes et les CSE de certaines entreprises continuent bien à en assurer l'organisation

et à prendre en charge une partie importante du prix. Mais leur nombre ne cesse de diminuer, notamment du fait de la baisse des budgets municipaux. À côté de celles-ci, les tarifs hebdomadaires pratiqués par les gros organismes associatifs dépassent largement les montants du Pass colos.

Et comment ne pas parler des conditions de travail des animateurs, qui affectent

leur investissement professionnel et donc la qualité des séjours ? Les horaires n'existent souvent tout simplement pas, et les rémunérations sont très inférieures au smic. La loi prévoit ainsi un contrat dont le salaire minimum est de... 23 euros par jour ! Le diplôme requis, le Bafa, coûte, lui, entre 500 et 1 000 euros.

Le nombre et la durée des séjours passés par les jeunes

en colonie a considérablement diminué depuis les années 1990. Comment s'étonner ? Le gouvernement poursuit une politique alliant l'affichage et l'aumône. Ce sont des salaires décentes qui seraient nécessaires aux familles populaires pour leur permettre de prendre des congés, mais cela, ils devront les arracher.

Thomas Baumer

TER : les capitalistes du transport autour du gâteau



HOMÈRE PLUS WIKIPEDIA

dernier a d'ailleurs revendu en 2018 ses parts au groupe allemand privé Rethmann.

Tous ces capitalistes du transport forment donc un sacré micmac de groupes liés à l'État et à des entreprises privées.

Mais derrière la complexité des montages financiers, le principe de base est toujours le même : les investissements sont faits avec de l'argent public. Et les profits finissent dans les poches des capitalistes, que ce soient les gestionnaires de réseaux, les banquiers ou les constructeurs de matériel ferroviaire, comme Alstom, et les entreprises de BTP, comme Vinci.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la Région deviendrait propriétaire de tout le matériel, y compris les ateliers de maintenance. Alors qu'il manque déjà beaucoup de rames TER et que leur maintenance est déficiente à cause du sous-effectif, le démembrement engendré par l'allotissement ne risque pas d'améliorer les conditions de transport des voyageurs.

Pour l'instant, la date annoncée par la Région

pour cette ouverture à la concurrence, 2034, se veut rassurante. Mais il y a déjà de quoi être révolté, tant les conditions de travail sont dégradées pour les cheminots et tous les travailleurs des entreprises sous-traitantes qui interviennent

pour assurer la circulation des trains. Le combat doit s'engager pour se faire respecter des exploitants présents et à venir, que ce soit la SNCF, une de ses filiales ou un autre margoulin capitaliste du privé.

Correspondant LO

Fin juin, Laurent Wauquiez, président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a annoncé, après bien d'autres régions, l'introduction sur dix ans de la concurrence pour les Trains express régionaux (TER).

La Région veut procéder à un « allotissement » : il s'agit de diviser les lignes régionales en cinq lots, chacun pouvant être récupéré par une entreprise privée. Le président écologiste de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard, prépare la même chose pour les Transports en commun lyonnais (TCL).

Les lignes de métro, tram et bus sont actuellement toutes exploitées par Keolis, qui appartient à 70 % à la SNCF. C'est un groupe capitaliste comme les autres, tels ses concurrents RATP Dev ou Transdev, issu de la fusion entre Transdev (Caisse des dépôts et consignations) et Veolia-Transport. Ce

Angoulême : cachez cette misère...

Mercredi 26 juillet, 80 personnes se sont réunies devant l'Hôtel de ville d'Angoulême pour protester contre un arrêté honteux du maire, que des associations attaquent au tribunal administratif.

Affilié au parti d'Édouard Philippe, Horizon, ce maire menace depuis le 11 juillet d'une amende de 35 euros les gens « regroupés de manière immobile ou peu mobile, n'étant pas en transit et générant des nuisances ». En fait, il voudrait interdire à des personnes sans domicile fixe ou désargentées de stationner au centre-ville.

Ce même maire

avait fait grillager il y a quelques années des bancs publics pour les rendre impraticables aux SDF. Là, il récidive, pour plaire à son électorat le plus réactionnaire qui trouve normal de faire la chasse aux pauvres. Pour ces gens-là, ce qui est choquant n'est pas l'existence de la misère, mais le fait qu'elle se voie.

F. G.

VanMoof : le vélo haut de gamme déraile

L'entreprise VanMoof s'est développée en vendant des vélos électriques haut de gamme, les « Tesla de la petite reine », comme elle aimait dire. Ces cycles coûteux, au design original, bourrés d'électronique, avaient conquis 190 000 clients, mais la firme est maintenant en faillite.

Les entrepreneurs, les frères Carlier, prétendaient pourtant avoir « renversé le concept de vélo », « sublimé l'essentiel », et s'étaient engagés, sans rire, à « mettre un milliard de personnes à vélo ». Ils faisaient surtout

partie de la ribambelle d'affairistes qui se sont rués sur le marché du vélo électrique, au moment de sa pleine expansion, dont certains qui essaient aujourd'hui de récupérer des dépouilles de VanMoof.

Cette entreprise avait tenté de développer un modèle inspiré de celui d'Apple, avec des vélos et des pièces détachées disponibles uniquement auprès de l'entreprise, au prix fort bien sûr, rendant les clients captifs. Pour une réparation, fût-elle élémentaire, il n'était pas possible de s'adresser à un magasin local, il fallait passer par le siège de VanMoof, à Amsterdam.

La faillite de l'entreprise,

déclarée en juillet, s'est immédiatement traduite par la fermeture des magasins et le licenciement des 800 salariés. Les clients ayant versé un acompte pour un nouveau vélo ne recevront pas leur engin et ne récupéreront pas leur argent. Les vélos qui étaient en réparation à Amsterdam sont également irrécupérables. Quant aux vélos en circulation, ils ont besoin de l'application pour démarrer ; au premier

bug informatique, ils deviendront inutilisables.

Chaque époque du capitalisme et chaque secteur d'activité produisent leur lot de margoulin qui prétendent avoir réinventé la roue, si on peut dire... Chaque fois, l'origine de leur profit et de leur fortune est sans mystère : c'est le travail de leurs salariés, et aussi souvent l'escroquerie vis-à-vis de leurs clients.

Michel Bondelet

Michelin – Clermont-Ferrand : ça roule... pour les actionnaires

Pour Michelin, les années passent et les records de profits se succèdent. Il vient de publier ses résultats du premier semestre 2023, qu'il qualifie de « bons [...] dans un contexte de marchés défavorables ».

En fait, tout en vendant moins de pneus, le chiffre d'affaires de Michelin augmente de 5,9% par rapport au premier semestre 2022, passant à 14,1 milliards d'euros. Quant au bénéfice net, il passe à 1,2 milliard

d'euros, soit une augmentation de 44,7%! Alors que dans plusieurs sites, la production baisse et que les travailleurs se voient imposer des congés, voire du chômage partiel avec perte de salaire comme à

l'établissement de Cholet.

L'effectif n'ayant que peu bougé, c'est dire si les salariés suent plus de profit. En particulier dans des usines comme celle des Gravanches, à Clermont-Ferrand, qui produit des pneus pour des marques de luxe comme Porsche, Bugatti, Mercedes-AMG ou Ferrari. La pression des cadences est

telle que même les jeunes ne restent pas ; le turnover est important. Au bout de deux ou trois ans ce sont des maux de dos ou des membres supérieurs assurés.

Michelin explique également qu'il profite complètement « des hausses de prix passées en 2022 et début 2023, afin de couvrir la totalité des facteurs

d'inflation ». En clair, il fait payer les hausses de matières premières, transport et énergie aux consommateurs plutôt qu'aux actionnaires. Il ose aussi présenter la masse salariale comme un facteur d'inflation. Avec des augmentations de salaire inférieures à 4% en 2023, il ne manque pas d'air.

Correspondant LO

Capécure – Boulogne : faire de l'oseille avec le poisson

La zone de Capécure, à Boulogne-sur-Mer, est le plus grand pôle européen de transformation des produits de la mer – 380 000 tonnes chaque année. On y compte une centaine d'entreprises pour la transformation et le transport, et 5 000 ouvriers y travaillent.

Dans une agglomération où le taux de chômage approche les 20%, le patronat impose des salaires généralement plus bas qu'ailleurs. Dans les ateliers de découpe du poisson, où il ne fait jamais plus de 6° C, on doit accumuler les couches de vêtements.

Les gestes répétitifs causent de nombreux troubles musculo-squelettiques. Avant de décrocher un CDI, les ouvriers ont souvent tourné des années dans toutes les entreprises de la zone, alternant contrats d'intérim et périodes de chômage. Mais sur la zone sont

implantés des mastodontes du secteur qui réalisent d'énormes profits et attirent les appétits de nombreux fonds d'investissement.

L'entreprise Findus par exemple, qui emploie plusieurs centaines d'ouvriers, est une filiale de Nomad Foods Limited, un trust anglais des produits surgelés, dont le siège social est basé aux îles Vierges britanniques, paradis fiscal où l'impôt sur les bénéfices n'existe pas. Findus a successivement été propriété de Nestlé, de Unilever, ou encore de la banque américaine J.P. Morgan. Elle est



toujours cotée à la Bourse de New-York.

À Capécure est aussi implanté Mowi, leader mondial du saumon d'élevage coté à la Bourse d'Oslo. Pour la première fois de son histoire, Mowi a réalisé un milliard de bénéfices en 2022. Alors que la demande mondiale en saumon a augmenté, les quelques trusts du secteur en situation de monopole ont sciemment limité leur production.

Comme dans beaucoup d'autres secteurs, cela a fait exploser les prix de vente du produit fini et alimenté l'inflation. Parallèlement, plus de 3 500 emplois ont été supprimés dans l'ensemble du groupe, et si Mowi produit moins, ses profits atteignent des sommets.

Ces entreprises, déjà très riches, peuvent compter sur les subventions des pouvoirs publics pour augmenter encore leur fortune. La

dernière en date est un plan d'investissement public de 16 millions pour la réfection des routes et la remise en état de friches industrielles.

Les travailleurs, sans qui rien ne sortirait des usines, ont toute légitimité pour exiger de meilleurs salaires, comme l'ont fait les ouvrières de Pescanova, au mois de juin, obtenant 6% d'augmentation grâce à leur grève.

Correspondant LO

CHI – Clermont : un syndicaliste traîné au tribunal

Le 26 juillet, Fabrice, le secrétaire de la CGT de l'hôpital psychiatrique de Clermont/Fitz-James (CHI), dans l'Oise, était convoqué au tribunal et en est ressorti mis en examen pour diffamation.

C'est un tract de la CGT, diffusé en février 2022, qui est à l'origine de cette criminalisation de l'action syndicale. Il mettait en miroir le recrutement d'un cadre, proche de la direction, et le sous-effectif de plus en plus massif qui pourrit le quotidien des travailleurs du CHI.

La direction reconnaît elle-même à présent que

120 postes sont vacants sur l'hôpital.

Loin de chercher sérieusement à recruter, ce qui impliquerait d'augmenter nettement les salaires et d'améliorer les conditions de travail pour soigner l'attractivité de cet hôpital, elle préfère fermer des services provisoirement l'été et laisser les équipes en sous-effectif permanent le

reste de l'année.

Elle a toutefois créé un nouveau service ces dernières années : celui du « remplacement au pied levé » pour ceux qui acceptent d'être appelés sur leurs repos pour boucher les trous des plannings!

La direction voudrait faire taire ceux qui contestent cette politique à Clermont, et plus largement la catastrophe sanitaire, en psychiatrie mais aussi dans l'ensemble du système hospitalier. Elle agit en sous-main, car la

plainte en justice a été déposée par « deux personnes physiques ».

Mais cela ne trompe personne : lorsque des responsables DRH portent plainte contre un tract syndical dénonçant leurs agissements, on ne peut qu'y voir la main de la direction.

Cette plainte et les interrogatoires des militants de la CGT qui l'ont suivie sont une façon de menacer tous les travailleurs du CHI. Alors qu'ils sont témoins chaque jour

du sous-effectif et des dysfonctionnements, ils sont avertis qu'en les exposant publiquement, qu'ils soient militants syndicaux ou non, ils encourent des poursuites.

Le jour de sa mise en examen, Fabrice a reçu le soutien, en plein milieu de l'été, d'une cinquantaine de personnes qui se sont rassemblées devant le tribunal de Beauvais à l'appel de la CGT, décidées à ne pas se taire et à amplifier la mobilisation.

Correspondant LO

ASN - Calais : le patron organise la division

Alcatel Submarine Networks (ASN), appartenant à la multinationale Nokia, est le leader mondial de la fibre optique. À Calais, le groupe possède une usine de production de câbles sous-marins, et plusieurs navires câbliers qui les déposent ensuite au fond des océans.

Les quais de chargement du câble voient se côtoyer des travailleurs des quatre coins du monde : ouvriers et dockers français, marins égyptiens, philippins, etc. Sur les bateaux comme dans l'usine, les patrons d'Alcatel et des entreprises associées ou sous-traitantes mènent une politique systématique de division des travailleurs. En fonction de leur nationalité, les marins n'ont pas les mêmes salaires ni les mêmes conditions de travail. Les travaux les plus

durs sont bien souvent réservés aux travailleurs originaires des pays pauvres comme les Philippins. Dans l'usine aussi, la direction divise les travailleurs en ayant recours à la sous-traitance. Les conditions de travail et les horaires ne sont pas les mêmes pour tous et les différences de salaire, si elles sont moins grandes qu'entre marins de différentes nationalités, sont de plusieurs centaines d'euros.

Depuis les ouvriers qui produisent chez Alcatel la

fibre jusqu'aux sous-traitants qui la lovent - c'est-à-dire qui la mettent dans les cuves de stockage - et aux dockers qui participent au chargement des bateaux ou aux marins de toutes nationalités qui la déposent au fond des mers, tous participent à produire les profits des actionnaires d'Alcatel et des autres entreprises du secteur.

Pour faire tourner leur économie, les capitalistes sont bien forcés de faire travailler les ouvriers les uns à côté des autres, de les faire se rencontrer, se parler. S'ils créent ainsi des liens entre ouvriers du monde entier, ils font aussi tout, par leur politique de division, pour les empêcher de prendre conscience de



leurs intérêts communs.

Karl Marx disait déjà en 1848, dans le Manifeste communiste, que « la bourgeoisie produit ses propres

fossoyeurs ». Visiblement, les bourgeois d'aujourd'hui en ont aussi conscience à leur façon.

Correspondant LO

RTCR - La Rochelle : l'argent public sert aux expérimentations d'Alstom

À La Rochelle, les anciens se rappellent que leurs impôts, en 2001, ont servi à financer la construction d'une ligne de tramway. Non destinée au public, elle est toujours visible dans le quartier de la faculté de droit, vouée à la seule publicité du constructeur

Alstom installé dans l'agglomération.

La ligne de tramway avait coûté 34 millions de francs. Vingt ans plus tard, avec un nouveau maire et président d'agglomération, la même politique sévit puisque l'agglomération de La Rochelle a acheté en 2019 pour 2,56 millions

d'euros quatre bus électriques expérimentaux à Aptis, filiale d'Alstom, et dépensé 680 000 euros d'argent public en bornes de recharge pour ces bus.

Des défauts techniques de ces bus en matière de sécurité ont conduit Aptis à mettre la clé sous la porte en 2021. Depuis,

les bus étaient indisponibles la moitié du temps, et les pièces de rechange rendues indisponibles, ce qui a conduit la Régie des transports communautaires rochelais (RTCR) à les rendre à Alstom en juin dernier. Mais Alstom, malgré 292 millions de profits réalisés en 2022-2023,

n'a consenti à verser à la Régie que 1,4 million d'euros pour le rachat des bus, pour lesquels elle avait pourtant servi de cobaye.

Avec la complicité des politiciens locaux ou nationaux, l'argent public est décidément mis au service des profits privés,

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Profits : toujours plus haut

Les actionnaires des grands groupes capitalistes se frottent les mains. Leurs entreprises réalisent des résultats historiques, alors que la population subit la hausse des prix et doit se priver.

Dans l'automobile, Renault a réalisé un chiffre d'affaires de 26,8 milliards d'euros en six mois, et dégagé un bénéfice net semestriel de 2,1 milliards. Dans le même temps, Stellantis (Peugeot-Fiat) a affiché un bénéfice net de 11 milliards d'euros.

D'après le journal Les Echos du 31 juillet, « les marges dans l'agro-alimentaire ont atteint un niveau supérieur à la normale de 48,1 % qu'on n'avait pas vu depuis vingt ans ». Le

résultat net de la BNP s'élève à 2,8 milliards, à la surprise des analystes financiers.

Dans ce contexte de baisse globale de la consommation, par le biais de la hausse des prix, les capitalistes volent une partie croissante des revenus des travailleurs et les transforment en profits supplémentaires. C'est devenu tellement visible que le responsable d'un groupe financier a commenté ainsi ces résultats exceptionnels : « Ça va être maintenant compliqué pour

les entreprises de justifier de nouvelles hausses de prix alors que l'énergie ou les matières premières ont tant baissé ».

Dans les entreprises, là où sont produites les richesses, les directions augmentent la pression sur les travailleurs. Chez Renault, la baisse de 2,5 milliards des coûts fixes dont se vante la direction s'est traduite par des suppressions d'emplois et des cadences de travail intenables. Et ce sont ces groupes capitalistes que le gouvernement arrose d'une pluie de milliards d'aides publiques.

Hervé Cheylar



Contrats aidés : une aubaine pour les patrons



Une étude de la direction de la recherche du ministère du Travail (Dares) portant sur 182 500 emplois aidés créés en 2017, montre que, dans le secteur marchand, 61 % d'entre eux auraient de toute façon été créés sans l'aide financière de l'État, car ils répondaient à un besoin des patrons. L'étude parle même, à propos de ces dispositifs, d'un effet d'aubaine.

Avec les emplois aidés du type des contrats uniques d'insertion, contrats de professionnalisation ou des CDD seniors, les employeurs bénéficient d'aides directes, d'exonérations de cotisations patronales ou d'aides à la formation. Si ce n'est pas

de la main-d'œuvre tout à fait gratuite, c'est au moins très profitable aux patrons, aux frais de la collectivité.

Cette étude est publiée au moment où l'État s'apprête à mettre fin à un certain nombre de dispositifs d'aides aux entreprises. Au lieu d'arroser toutes les catégories de patrons, petits et grands, le gouvernement veut les concentrer avant tout et surtout au profit des plus gros. Pour justifier cette évolution, il est ainsi arrivé à montrer pourquoi sa prétendue politique de lutte contre le chômage se résume à faire des cadeaux au patronat.

H. C.

Rachat d'actions : record de parasitisme

Pour la troisième année consécutive, les sommes engagées par les entreprises françaises pour le rachat d'actions devraient dépasser les 25 milliards d'euros. Cette opération financière vise à augmenter la part des profits reversée aux actionnaires. En effet, les actions rachetées sont détruites, ce qui augmente mécaniquement la valeur de celles restant entre les mains des actionnaires, ainsi que le montant des dividendes. Ce sont les plus gros actionnaires qui en bénéficient principalement.

Le rachat d'actions est une pratique courante chez les entreprises du CAC 40, dont la plupart croulent

sous les bénéfices. Pour 2023, les sommes débloquées sont de 600 millions d'euros pour EssilorLuxottica, un milliard pour Safran, deux milliards et demi pour BNP Paribas. TotalEnergies, champion français des profits, entend carrément consacrer à cette activité deux milliards de dollars par trimestre.

Pendant que le gouvernement prêche l'austérité aux classes populaires, plus d'une centaine de milliards d'euros est ainsi détournée et consacrée à une opération qui ne crée absolument rien et qui sert juste à enrichir une minorité de parasites.

Denis Aler



Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière poursuivent leurs tournées d'été, qui se dérouleront jusqu'à fin août. Voici les prochaines étapes :

Côte d'Opale

Jeu 3 août : Saint-Omer/
Boulogne-sur-Mer
Ven 4 août :
Boulogne-sur-Mer
Sam 5 août : Calais

Côtes-d'Armor

Jeu 3 août : Lannion
Ven 4 août :
Guingamp
Sam 5 août :
Saint-Brieuc

Jura

Jeu 3 août :
Lons-le-Saunier

Ven 4 août : Louhans

Sam 5 août : Louhans

Nouvelle-Aquitaine

Jeu 3 août : Lormont
Ven 4 août : Langon
Sam 5 août : Lormont

Aisne - Somme

Lun 7 août : Tergnier
Mar 8 août : Soissons
Mer 9 août :
Saint-Quentin/Guise
Jeu 10 août :
Villers-Cotterêts
Ven 11 août :
Chauny/Péronne
Sam 12 août : Laon

Provence - Gard

Lun 7 août : Nîmes
Mar 8 août : Alès
Mer 9 août : Arles
Jeu 10 août : Alès
Ven 11 août : Nîmes
Sam 12 août : Arles

Région du Havre

Lun 7 août : Le Havre
Mar 8 août :
Gonfreville-l'Orcher/
Harfleur
Mer 9 août :
Lillebonne
Jeu 10 août : Bolbec
Ven 11 août : Fécamp
Sam 12 août : Le Havre

